

# AQUAGYM

FORME | 16 ANS et + | 2024-2025



Cours collectif hors vacances scolaires | 1 séance par semaine

## CRÉNEAUX

		PLACES ANNEE	AQUABIKE*
Lundi	● 11h15-12h00 AQUAGYM	20	● 12h15-12h45
	● 18h45-19h30 JOGGING	15	● 18h15-18h45
Mardi			● 12h15-12h45
			● 19h15-19h45
Mercredi	● 18h45-19h30 PALMES	20	● 18h15-18h45
Jeudi	● 18h45-19h30 TONIC	7	● 12h15-12h45
			● 18h15-18h45
Vendredi	● doux ● intermédiaire ● dynamique ● expert ● intense		● 12h15-12h45
Samedi	● en attente Horaires DOUCE	10	● 11h30-12h00

## TARIFS

Paiement en espèce, par carte bancaire ou par chèque libellé à l'ordre de REGIE PISCINE LIGNY EN BARROIS.

○ 123 euro : Habitants de la Communauté d'Agglomération Bar-le-Duc Sud Meuse (sur présentation d'un justificatif de domicile).

○ 207 euro : pour les résidents hors de la Communauté d'Agglomération

\*AQUABIKE : Uniquement à la séance (Agglo 1= 8,50€ / 10= 70€ | Hors Agglo 1= 12,50€ / 10= 110€)

## MODALITÉS D'INSCRIPTION

L'inscription est annuelle, nominative et ne pourra être remboursée. Deux dossiers au maximum par personne.

Toute inscription sera effectuée uniquement sur présentation de :

- la fiche d'inscription et le règlement intérieur (2 exemplaires) remplis et signés.
- le certificat médical de non contre-indication à la pratique de la natation daté de moins de 3 mois lors de l'inscription.
- le mode de règlement, l'autorisation parentale si moins de 18 ans

LES JOURS ET HEURES D'INSCRIPTION SERONT AFFICHES COURANT ÉTÉ.

Début des cours : lundi 09 septembre 2024

Réservation à la carte sur [piscines-meusegrandsud.horanet.com](http://piscines-meusegrandsud.horanet.com)



	LUNDI	GYM	11h15 - 12h00	JOGGING	18h45 - 19h30
AQUAGYM	MERCREDI	PALMES	18h45 - 19h30		
& AUTRES	JEUDI	TONIC	18h45 - 19h30		
	SAMEDI	DOUCE	h__ - h__		

Agglomération       Hors Agglomération      **LEB** - Cadre réservé à l'administration

# AQUAGYM & autres

## Fiche de renseignements 2024-2025

ACTIVITÉS RÉSERVÉES AUX PERSONNES DE PLUS DE 16 ANS\*

*\*avec autorisation parentale*

Nom – Prénom : .....

Date de naissance : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Adresse complète : .....

.....

.....

Téléphone : Domicile : \_\_ / \_\_ / \_\_ / \_\_ / \_\_    Mobile : \_\_ / \_\_ / \_\_ / \_\_ / \_\_  
Travail : \_\_ / \_\_ / \_\_ / \_\_ / \_\_

Email : .....

*(en majuscules)*

Je certifie avoir pris connaissance du fonctionnement de l'activité.



### DROIT A L'IMAGE

- J'autorise la prise de vue à destination de promotion de nos activités.  
 Je n'autorise pas la prise de vue et m'engage à me libérer du champ lors de leurs réalisations

### AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e)..... père,  
mère, tuteur légal autorise .....  
à participer à l'activité AQUAGYM & autres

Ligny-en-Barrois le.....,

Signature

Votre inscription ne sera définitive et l'accès au bassin autorisé qu'après réception des pièces suivantes :

- La fiche de renseignements correctement et entièrement remplie (datée et signée).
- La fiche de rappels (2 volets) aux participants signée avec la mention « lu et approuvé »
- Le règlement des sommes dues (si chèque, à l'ordre de REGIE PISCINE LIGNY EN BARROIS)
- Un certificat médical datant de moins de 3 mois à la date de reprise des activités, il sera ensuite valable pendant 3 ans, **gardez une copie !**
- Si Certificat médical de moins de 3 ans, remplir le formulaire au verso. Merci.



## Renouvellement de licence d'une fédération sportive

### Questionnaire de santé « **QS – SPORT** »

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*	OUI	NON
<b>Durant les 12 derniers mois</b>		
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexplicée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>A ce jour</b>		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

*\*NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.*

#### **Si vous avez répondu NON à toutes les questions :**

Pas de certificat médical à fournir. Simplement attestez, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

#### **Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :**

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.

# AQUAGYM 2024-25

## RAPPELS & FONCTIONNEMENT

### Cours collectif hors vacances scolaires | 1 séance par semaine

- L'inscription est annuelle, nominative et ne pourra être remboursée.
- Réservée aux personnes de plus de 16 ans le jour de l'inscription, une autorisation parentale est nécessaire pour les mineurs.
- La séance comprend, en général, 45 minutes d'aquagym.
- L'accès à l'établissement se fera 15 minutes avant le début de la séance.  
**L'accès au bassin ne peut se faire qu'en présence du maître-nageur.**
- Les activités ne fonctionnent pas lors des périodes de vidange et les jours fériés.
- Pour des raisons techniques ou de sécurité, l'établissement se réserve le droit d'annuler les séances, ou d'interdire des zones sans préavis et sans contrepartie.
- Les périodes de reprise et de fin d'activité sont définies par la piscine.
- Respect du règlement intérieur affiché à l'accueil

### Règlement cours d'AQUAGYM

1. Les horaires doivent être respectés afin de ne pas perturber le cours.
2. Prévenir l'établissement en cas d'absence ou d'arrêt définitif de l'activité.
3. La séance est annulée s'il n'y a qu'un participant présent.

ENCORE PLUS ?

Des séances supplémentaires avec l'aquagym à la carte



#### DROIT À L'IMAGE

Votre autorisation pour des prises de vue à usage promotionnel est demandée dans la feuille de renseignements. Si vous ne souhaitez pas figurer, vous vous engagez à vous libérer du champ concerné.

Je soussigné(e) ..... certifie avoir pris connaissance du fonctionnement de l'activité Aquagym dont une copie m'a été remise.

A Ligny-en-Barrois, le.....

Signature obligatoire accompagnée de la mention "lu et approuvé"



# AQUAGYM 2024-25

## RAPPELS & FONCTIONNEMENT

### Cours collectif hors vacances scolaires | 1 séance par semaine

- L'inscription est annuelle, nominative et ne pourra être remboursée.
- Réservée aux personnes de plus de 16 ans le jour de l'inscription, une autorisation parentale est nécessaire pour les mineurs.
- La séance comprend, en général, 45 minutes d'aquagym.
- L'accès à l'établissement se fera 15 minutes avant le début de la séance.  
**L'accès au bassin ne peut se faire qu'en présence du maître-nageur.**
- Les activités ne fonctionnent pas lors des périodes de vidange et les jours fériés.
- Pour des raisons techniques ou de sécurité, l'établissement se réserve le droit d'annuler les séances, ou d'interdire des zones sans préavis et sans contrepartie.
- Les périodes de reprise et de fin d'activité sont définies par la piscine.
- Respect du règlement intérieur affiché à l'accueil

### Règlement cours d'AQUAGYM

1. Les horaires doivent être respectés afin de ne pas perturber le cours.
2. Prévenir l'établissement en cas d'absence ou d'arrêt définitif de l'activité.
3. La séance est annulée s'il n'y a qu'un participant présent.

ENCORE PLUS ?

Des séances supplémentaires avec l'aquagym à la carte



#### DROIT À L'IMAGE

Votre autorisation pour des prises de vue à usage promotionnel est demandée dans la feuille de renseignements. Si vous ne souhaitez pas figurer, vous vous engagez à vous libérer du champ concerné.

Je soussigné(e) ..... certifie avoir pris connaissance du fonctionnement de l'activité Aquagym dont une copie m'a été remise.

A Ligny-en-Barrois, le.....

Signature obligatoire accompagnée de la mention "lu et approuvé"

